

AMICALE DES PROPRIETAIRES ET CHASSEURS DE ROULLET SAINT ESTEPHE

SECTION PECHE

PLAN D'EAU DES GLAMOTS

REGLEMENT ANNEE 2019

Heures d'ouverture de l'étang : *7h du matin*
Au coucher du soleil
Veuillez respecter ces horaires

ARTICLE 1 : Respecter les abords de votre lieu de détente et de loisirs et pensez que d'autres personnes viennent après vous.

ARTICLE 2 : Toute pratique de pêche en bateau est interdite ainsi que **la baignade.**

ARTICLE 3 : Appât lourd strictement interdit (seul est autorisé un amorçage léger)
Limitation de prises (5 salmonidés par jour, 1 tanche, 1 carpeau ou carpe)

ARTICLE 4 : Le prix de la carte annuelle est fixé à 18 Euros et 5 Euros la journée, gratuite pour les enfants de 6 à 10 ans.

Aucune carte journalière ne sera délivrée pour les 06/04/2019 - 20/04/2019 -25/05/2019-
Aucune carte ne sera délivrée aux enfants de moins de 6 ans

ARTICLE 5 : Cette carte autorise la pêche les **MERCREDI, SAMEDI, DIMANCHE, JOURS FERIES et VACANCES SCOLAIRES.**

ARTICLE 6 : Seuls seront autorisés à pêcher, les détenteurs d'une carte nominative de l'année en cours. Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte.

ARTICLE 7 : La saison de pêche est du **samedi 6 avril 2019 au mercredi 30 octobre 2019.**

ARTICLE 8 : Pour chaque carte, le pêcheur sera autorisé à :
- 2 cannes dont 1 canne au coup avec un seul hameçon par ligne.

ARTICLE 9 : Lors des journées « concours » organisées par diverses associations et comités d'entreprise, les détenteurs de cartes de pêche devront se soumettre au règlement du concours. Ne pourront pêcher l'après-midi que les participants au concours.
Certains organismes qui réservent l'étang, n'autorisent que leurs adhérents à pêcher.

ARTICLE 10 : Les activités d'initiation à la pêche encadrées par un animateur spécialisé sont autorisées à utiliser d'autres créneaux pendant les vacances scolaires.

ARTICLE 11 : **Interdiction de pêcher le vendredi 19/04/2019 après-midi (lâcher de truites)**

ARTICLE 12 : L'association décline toute responsabilité en cas d'accident.

**IL EST DEMANDE A TOUS DE RESPECTER LA NATURE ET LA PROPRIETE DES LIEUX
AMIS PECHEURS, SOYEZ SPORT ET BONNE PECHE !!!**